

Réf: Dossier 398620

Avis de constitution

SOCIETE « VELL MAX »

Siège ABIDJAN ADJAME 220 LOGEMENTS NON LOIN
DE LA MATERNITE MARIE THERESE, Lot 50, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VELL MAX »

Objet : ACHAT ET VENTE D'AMPOULE, OBJET LUMINEUX, VERRE, ARTICLE DE DECORATION, QUINCAILLERIE.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME 220 LOGEMENTS NON LOIN DE LA MATERNITE MARIE THERESE, Lot 50, Ilot 10

Dirigeant(s) M KOUASSI N'DRI JULES-CESAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03414 du 26/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19435/GTCA/RC/2025 du 26/03/2025

